RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01997
Numéro SIREN : 522 754 480
Nom ou dénomination : SUNBOOSTER

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2020 sous le numéro de dépôt 117

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/117

Déposant :

Nom/dénomination : SUNBOOSTER

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 522 754 480

N° gestion : 2010 B 01997

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SUNBOOSTER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 7 RUE DE BEGUEY 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 52275448000021 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 505	AK 267	1 238	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 028	AS 7 881	23 147	6 002
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 233	AU 282	951	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 306	BI	1 306	
	TOTAL (II)	BJ	35 072	BK 8 430	26 642	6 002
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	2 819	BM	2 819	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	12 249	CA	12 249	2 470
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	49 381	CG	49 381	726
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	64 450	CK	64 450	3 196
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	99 521	IA 8 430	91 091	9 198

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux
Le 3 JAN. 2020
sous le N° M7

Certifié conforme le Président

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 190011 en Euros — Edité le 06/12/2018 à 16:00

AUDITE

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SUNBOOSTER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2.000)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(48 599)	(42 928)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(71 707)	(5 671)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(118 306)	(46 599)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	191 309	52 017
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 216	2 580
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 872	1 200
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	209 397	55 797
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	91 091	9 198

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	209 397	55 797
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SUNBOOSTER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	20 880	FH		FI	20 880	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	20 880	FK		FL	20 880	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	19 679	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	270	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	40 842	1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	25 731	222
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 819)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	76 587	2 878
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	218	300
	Salaires et traitements*					FY	7 461	
	Charges sociales (10)					FZ	2 244	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	3 083	2 271
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	44	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	112 549	5 671
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(71 707)	(5 671)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(71 707)	(5 671)

Dossier N° 190011 en Euros. Edité le 06/12/2018 à 16:00 AUDITE

QUADRATUS Informatique

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SUNBOOSTER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	40 842	1
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	112 549	5 671
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(71 707)	(5 671)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	916	
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	270	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 190011 en Euros. Edité le 06/12/2018 à 16:00 AUDITE

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

SUNBOOSTER

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000.00 €

Siège social : 7 RUE DE BEGUEY

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

522 754 480 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 9 MARS 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à -71 707.01 €, de la manière suivante :

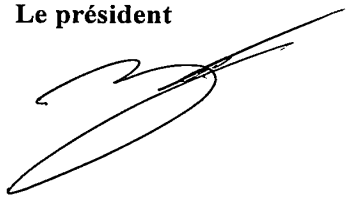
- de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -71 707.01 €

 au compte "Report à Nouveau" qui ressortira ainsi débiteur à hauteur de -120 306.02 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le président



Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

SUNBOOSTER

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000.00 €

Siège social : 7 RUE DE BEGUEY

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

522 754 480 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 9 MARS 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à -71 707.01 €, de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -71 707.01 €

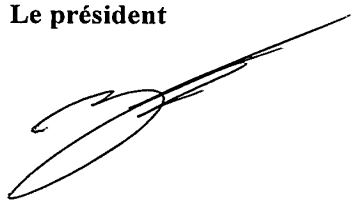
 au compte "Report à Nouveau" qui ressortira ainsi débiteur à hauteur de -120 306.02 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le président



Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

B.L. & AUDITEURS ASSOCIES

Société de commissaires aux comptes
23 avenue Georges Clemenceau – 33150 Cenon
Tél. : 05 56 91 72 52

Thomas HEURTAUT
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Jean-Luc LAHOUDERE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SAS SUNBOOSTER

7 rue de Beguey

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Exercice clos le 31 décembre 2017

SARL au capital de 1 000 €
Société membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Bordeaux
Siret 518 710 769 00028 – RCS 518 710 769 Bordeaux

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

B.L. & AUDITEURS ASSOCIES
23 avenue Georges Clemenceau
33150 Cenon

SAS SUNBOOSTER
7 rue de Beguey
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les associés,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUNBOOSTER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation, et notamment les pertes récurrentes et le niveau des capitaux propres à la clôture. La note de l'annexe aux comptes

TH

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

annuels « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » décrit les actions mises en œuvre afin de remédier à cette situation.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et la formation de notre opinion exprimée ci-avant.
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

TH

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cenon, le 03 décembre 2018

BL & AUDITEURS ASSOCIES
Représenté par Thomas HEURTAUT
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 505	267	1 238	
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	31 028	7 881	23 147	6 002
	Autres immobilisations corporelles	1 233	282	951	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 306		1 306	
	Total II	35 072	8 430	26 642	6 002
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	2 819		2 819	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	12 249		12 249	2 470
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	49 381		49 381	726
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	64 450		64 450	3 196
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	99 521	8 430	91 091	9 198

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 190011 en Euros. Edité le 03/12/2018 à 09:16

AUDITE B.L & AUDITEURS ASSOCIES Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

SAS SUNBOOSTER
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	48 599-	42 928-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	71 707-	5 671-
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	118 306-	46 599-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	191 309	52 017
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 216	2 580
	Dettes fiscales et sociales	7 872	1 200
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	209 397	55 797
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	91 091	9 198
	(1) Dont à moins d'un an	209 397	55 797

Dossier N° 190011 en Euros. Edité le 03/12/2018 à 09:16

AUDITE B.L & AUDITEURS ASSOCIES Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	40 559	100.00			40 559	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	20 880	51.48			20 880	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	19 679	48.52			19 679	
Production de l'exercice	40 559	100.00			40 559	
- Matières premières, approvisionnements consommés	22 912	56.49	222		22 690	NS
- Sous traitance directe	15 091	37.21			15 091	
Marge brute de production	2 556	6.30	222-		2 778	NS
Marge brute globale	2 556	6.30	222-		2 778	NS
- Autres achats + charges externes	61 496	151.62	2 878		58 618	NS
Valeur ajoutée	58 940-	145.32-	3 100-		55 840-	NS
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	218	0.54	300		82-	27.33-
- Salaires du personnel	7 461	18.39			7 461	
- Charges sociales du personnel	2 244	5.53			2 244	
Excédent brut d'exploitation	68 863-	169.78-	3 400-		65 462-	NS
+ Autres produits de gestion courante	12	0.03	1		12	NS
- Autres charges de gestion courante	44	0.11			44	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	270	0.67			270	
- Dotations aux amortissements	3 083	7.60	2 271		812	35.76
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	71 707-	176.80-	5 671-		66 036-	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	71 707-	176.80-	5 671-		66 036-	NS
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	71 707-	176.80-	5 671-		66 036-	NS

AUDITE B.L & AUDITEURS ASSOCIES Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 91 091.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 20 880.00 Euros et dégageant un déficit de 71 707.01- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Une opération d'augmentation de capital a été initiée courant 2018 afin de reconstituer les capitaux propres, assurant la continuité de l'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de léthodes comptables dà l épendance des exercices, conformément aux règles générales d établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

B.L & AUDITEURS ASSOCIES
Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations générales complémentaires

L'entreprise ne détient pas d'immobilisation décomposable.

L'entreprise ne dépasse pas à la clôture, pour 2 des 3 critères visés à l'article L-123-16 du Code de Commerce, les seuils fixés par le point 2 de l'article 17 du décret n°83-1020 du 29/11/83. La durée d'usage a donc été retenue pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles · TOTAL			1 505
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 349		19 679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 233
TOTAL	11 349		20 912
Prêts, autres immobilisations financières			1 306
TOTAL			1 306
TOTAL GENERAL	11 349		23 723

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 505	1 505
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			31 028	31 028
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 233	1 233
TOTAL			32 261	32 261
Prêts, autres immobilisations financières			1 306	1 306
TOTAL			1 306	1 306
TOTAL GENERAL			35 072	35 072

B.L & AUDITEURS ASSOCIES
Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		267		267
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 347	2 534		7 881
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		282		282
TOTAL	5 347	2 816		8 163
TOTAL GENERAL	5 347	3 083		8 430

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	267				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 534				
Matériel de bureau informatique mobilier	282				
TOTAL	2 816				
TOTAL GENERAL	3 083				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 306		1 306
Impôts sur les bénéfices	468	468	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 781	11 781	
TOTAL	13 555	12 249	1 306

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 216	10 216		
Personnel et comptes rattachés	2 345	2 345		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 241	4 241		
Taxe sur la valeur ajoutée	41	41		
Autres impôts taxes et assimilés	1 245	1 245		
Groupe et associés	191 309	191 309		
TOTAL	209 397	209 397		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	200			200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

B.L & AUDITEURS ASSOCIES
Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44
Dettes fiscales et sociales	1 245
Total	1 289

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Non Applicable.

B.L & AUDITEURS ASSOCIES
Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

B.L & AUDITEURS ASSOCIES
Commissaires Aux Comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

B.L. & AUDITEURS ASSOCIES

Société de commissaires aux comptes
23 avenue Georges Clemenceau – 33150 Cenon
Tél. : 05 56 91 72 52

Thomas HEURTAUT
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Jean-Luc LAHOUDERE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

SAS SUNBOOSTER

7 Rue de Beguey

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Exercice clos le 31 décembre 2017

SARL au capital de 1 000 €
Société membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Bordeaux
Siret 518 710 769 00010 – RCS 518 710 769 Bordeaux

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

B.L. & AUDITEURS ASSOCIES
23 avenue Georges Clemenceau
33150 Cenon

SAS SUNBOOSTER
7 Rue de Beguey
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L 227-10 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 20 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Concernant la société VOLTA PARTICIPATIONS, associé possédant plus de 10% des droits de vote :

- Dette en compte courant non rémunéré envers la SARL VOLTA PARTICIPATIONS d'un montant de 20 531 € à la clôture de l'exercice.

TH

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

B.L. & AUDITEURS ASSOCIES

23 avenue Georges Clemenceau
33150 Cenon

Concernant Monsieur Grégory BOUTTEAU, Président et associé possédant plus de 10% des droits de vote :

- Dette en compte courant non rémunéré envers Mr Grégory BOUTTEAU d'un montant de 97,08 € à la clôture de l'exercice.
- Paiement d'indemnités kilométriques à hauteur de 20 581 € au cours de l'exercice.
- Versement d'un loyer à hauteur de 7 800 € au cours de l'exercice relatif au bureau situé 7 rue de Beguey, Artigues Prés Bordeaux (33370).

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Concernant la société PAPSOLAR ENR, associé possédant plus de 10% des droits de vote :

- Dette en compte courant non rémunéré envers la SAS PAPSOLAR ENR d'un montant de 129 346,29 € à la clôture de l'exercice.

Concernant la société POLE CAPITAL VENTURE 1, associé possédant plus de 10% des droits de vote :

- Dette en compte courant non rémunéré envers la SAS POLE CAPITAL VENTURE 1 d'un montant de 41 335,07 € à la clôture de l'exercice.

Cenon, le 03 décembre 2018

BL & AUDITEURS ASSOCIES
Représenté par Thomas HEURTAUT
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
IB / 20/03/2020 18:30:00
N° de dépôt - 2020/117 / 522754480

Pour copie certifiée conforme délivrée le 20/03/2020
Page 22 sur 22